

**NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHESE
DU COMPTE ADMINISTRATIF
BUDGET VILLE - EXERCICE 2019**

INTRODUCTION

Le compte administratif du budget principal de la Ville, conforme au compte de gestion présenté par Madame le Comptable Public de la Ville de Déville lès Rouen, se résume comme suit :

	<i>Fonctionnement</i>	<i>Investissement</i>	<i>Résultat (fonct + inv)</i>
<i>Recettes (A)</i>	12 567 685,76 €	4 881 560,22 €	17 449 245,98 €
<i>Dépenses (B)</i>	10 229 076,37 €	4 941 787,51 €	15 170 863,88 €
<i>Résultat de l'exercice (A-B)= C</i>	2 338 609,39 €	-60 227,29 €	2 278 382,10 €
<i>Résultat exercice précédent (D)</i>	2 349 530,35 €	2 832 027,34 €	5 181 557,69 €
<i>Solde d'exécution 2019 (C+D)=E</i>	4 688 139,74 €	2 771 800,05 €	7 459 939,79 €
<i>Restes à Réaliser (Excédent (+) ou besoin de financement (-) = F</i>	-----	-5 071 282,99 €	-5 071 282,99 €
<i>Résultat à la clôture 2019 (E + F)</i>	4 688 139,74 €	-2 299 482,94 €	2 388 656,80 €

I / SECTION DE FONCTIONNEMENT

On peut appréhender cette section sous deux aspects :

- Une répartition par chapitre
- Une répartition par fonction

A. REPARTITION PAR CHAPITRE

La section de fonctionnement peut être résumée comme suit :

a. Les recettes de fonctionnement

Les recettes de l'exercice s'élèvent à **12 567 685,76 €** pour un montant prévu au budget de **12 098 389,84 €**, soit un pourcentage de réalisation de **103,88 %**.

Ce pourcentage de réalisation s'explique par la prise en compte, lors du vote du Budget primitif, de marges prudentielles sur les recettes attendues pour limiter les risques d'insuffisance de financement en cas de recettes partiellement ou non perçues.

Présentation par chapitres budgétaires :

CHAPITRES		Prévisions	Réalisations	Différence
013	Atténuation de charges	78 020,00 €	121 852,46 €	43 832,46 €
70	Produits des services et du domaine	698 300,00 €	770 938,64 €	72 638,64 €
73	Impôts et taxes	8 613 022,00 €	8 872 570,96 €	259 548,96 €
74	Dotations, subventions et participations	2 231 340,00 €	2 312 643,23 €	81 303,23 €
75	Autres produits de gestion courante	192 700,00 €	223 971,22 €	31 271,22 €
76	Produits financiers	33 502,00 €	33 502,00 €	0,00 €
77	Produits exceptionnels	114 750,00 €	95 451,41 €	-19 298,59 €
042	<i>Opérations d'ordre</i>	<i>136 755,84 €</i>	<i>136 755,84 €</i>	0,00 €
	Total recettes de l'exercice	12 098 389,84 €	12 567 685,76 €	469 295,92 €
002	Résultat de fonctionnement reporté	2 349 530,35 €	2 349 530,35 €	0,00 €
	Total recettes	14 447 920,19 €	14 917 216,11 €	469 295,92 €

Les recettes peuvent être détaillées de la façon suivante :

Les atténuations de charges :

Dans ce chapitre, on retrouve les remboursements sur rémunération par les organismes sociaux.

Les produits des services :

Il s'agit des redevances payées par les usagers en contrepartie d'un service rendu : restauration collective, garderies périscolaires, accueils de loisirs, maison de la petite enfance, inscriptions à l'école de musique, aux activités ABCD et à la médiathèque, droits d'entrée à la piscine, produit des concessions du cimetière, redevances d'occupation du domaine public communal...

Les impôts et taxes :

Il s'agit principalement du produit des contributions directes, dont les taux ont été à nouveau maintenus en 2019 (5 493 650,00 € prévus au BP 2019 contre 5 540 062,00 € réalisés) et des recettes versées par la Métropole.

On trouve également dans ce chapitre la taxe additionnelle aux droits de mutations, la taxe sur l'électricité, et la taxe locale sur la publicité extérieure.

Les dotations et participations :

Ce chapitre comptabilise les dotations de l'Etat dont la Dotation Globale de Fonctionnement à nouveau en baisse en 2019 (1 134 044,00 € contre 1 177 137,00 € en 2018), la Dotation de Solidarité Urbaine (387 359,00 € contre 362 947,00 € en 2018), les subventions de fonctionnement de la Caisse d'Allocations Familiales de Seine-Maritime (pour les prestations de services et le Contrat Enfance Jeunesse), les subventions du Département pour le fonctionnement de l'école de musique, ainsi que les participations des communes environnantes dont les enfants sont scolarisés à Déville lès Rouen.

On y trouve également les compensations versées par l'Etat au titre des exonérations de taxes foncières et de taxe d'habitation.

Les autres produits de gestion courante :

Ce chapitre est composé des revenus des immeubles appartenant à la Ville (logements et locations de salles municipales).

Les produits exceptionnels :

Sont comptabilisés les produits des cessions et divers remboursements des assurances.

b. Les dépenses de fonctionnement

Le montant des dépenses réalisées s'élève à **10 229 076,37 €** pour une prévision budgétaire hors virement à la section d'investissement de **11 566 008,84 €** soit un taux de réalisation de **88,44 %**.

Ainsi, 11,56 % des crédits de fonctionnement alloués au Budget Primitif 2019 n'ont pas été dépensés, soit plus de 1,3 M€, ce qui témoigne de l'efficacité des efforts engagés par la ville en matière de maîtrise des dépenses de fonctionnement.

Présentation par chapitres budgétaires :

CHAPITRES		Prévisions	Réalisations	Différence
011	Charges à caractère général	2 891 223,00 €	2 556 524,67 €	334 698,33 €
012	Charges de personnel	6 917 835,00 €	6 461 882,35 €	455 952,65 €
014	Atténuations de produits	25 200,00 €	15 255,53 €	9 944,47 €
65	Autres charges de gestion courante	706 036,00 €	493 643,00 €	212 393,00 €
66	Charges financières	300 000,00 €	42 717,61 €	257 282,39 €
67	Charges exceptionnelles	143 650,00 €	110 628,82 €	33 021,18 €
022	Dépenses imprévues	30 000,00 €	0,00 €	0,00 €
042	<i>Opérations d'ordre</i>	<i>552 064,84 €</i>	<i>548 424,39 €</i>	<i>3 640,45 €</i>
	Total dépenses hors virement à la section d'investissement	11 566 008,84 €	10 229 076,37 €	1 306 932,47 €
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	<i>2 881 911,35 €</i>	-----	<i>2 881 911,35 €</i>
	Total dépenses	14 447 920,19 €	10 229 076,37 €	4 218 843,82 €

Les dépenses peuvent être détaillées comme suit :

Les charges à caractère général et autres charges de gestion courante :

Le chapitre des charges à caractère général regroupe l'ensemble des dépenses de fonctionnement courant de la commune (les fluides, l'entretien et la maintenance des bâtiments et des véhicules, les achats de fournitures, les primes d'assurances, les impôts etc...).

Le chapitre « autres charges de gestion courante » comprend les subventions versées aux associations, la subvention au C.C.A.S.

Les charges de personnel :

Ce chapitre regroupe l'ensemble des rémunérations versées et représente à lui seul 63,17 % des dépenses de fonctionnement.

Les charges financières :

Ce chapitre comptabilise le remboursement des intérêts des emprunts contractés par la Ville.

Les charges exceptionnelles :

Ce chapitre regroupe certaines dépenses exceptionnelles comme, notamment, les récompenses pour les sportifs et l'achat de dictionnaires pour les élèves des écoles élémentaires.

B. REPARTITION PAR FONCTION

Cette répartition donne les résultats suivants :

FONCTIONS		Dépenses de fonctionnement		Recettes de fonctionnement	
		Montants	%	Montants	%
0	Services généraux - Adm publique locale	2 857 746,87 €	27,94%	143 116,64 €	0,96%
1	Sécurité et salubrité publique	184 617,80 €	1,80%	2 424,06 €	0,02%
2	Enseignement et formation	2 256 299,47 €	22,06%	446 293,06 €	2,99%
3	Culture	853 861,63 €	8,35%	136 932,30 €	0,92%
4	Sports et jeunesse	1 428 494,65 €	13,97%	278 448,15 €	1,87%
5	Interventions sociales et santé	109 101,67 €	1,07%	24 527,96 €	0,16%
6	Famille	511 672,30 €	5,00%	451 475,92 €	3,03%
7	Logement	92 283,20 €	0,90%	163 876,09 €	1,10%
8	Aménagement et service urbain	1 217 247,37 €	11,90%	34 299,29 €	0,23%
9	Action économique	302,35 €	0,00%	970,06 €	0,01%
01	Non ventilable	717 449,06 €	7,01%	13 234 852,58 €	88,71%
	Total	10 229 076,37 €	100%	14 917 216,11 €	100%

C. RESULTAT DE FONCTIONNEMENT

Le résultat de fonctionnement de l'exercice s'élève à **2 338 609,39 €**, auquel il faut ajouter l'excédent reporté de l'exercice précédent s'élevant à **2 349 530,35 €**. Le résultat de fonctionnement est au final de **4 688 139,74 €**.

Section de fonctionnement	
<i>Recettes (A)</i>	12 567 685,76 €
<i>Dépenses (B)</i>	10 229 076,37 €
<i>Résultat de l'exercice (A-B)= C</i>	2 338 609,39 €
<i>Résultat exercice précédent (D)</i>	2 349 530,35 €
<i>Résultat à la clôture 2019 (C+D)=E</i>	4 688 139,74 €

II / SECTION D'INVESTISSEMENT

A. REPARTITION PAR CHAPITRE

a. Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement, hors restes à réaliser, s'élèvent à **7 713 587,56 €** pour une prévision budgétaire de **15 319 775,44 €**, soit un taux de réalisation de **50,35 %**, fonction notamment de l'avancée des chantiers.

CHAPITRES		Prévisions	Réalisations	Restes à réaliser	Différence
13	Subventions d'investissement reçues	5 835 528,90 €	1 436 289,36 €	4 708 422,86 €	309 183,32 €
16	Caution des bâtiments loués	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
10	Dotations et fonds propres (FCTVA + Taxes d'urbanisme)	350 000,00 €	388 619,50 €	0,00 €	38 619,50 €
20	Immobilisations incorporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
21	Immobilisations corporelles	3 650,00 €	3 634,56 €	0,00 €	-15,44 €
27	Autres immobilisations financières	84 224,00 €	84 224,00 €	0,00 €	0,00 €
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	2 238 537,47 €	2 238 537,47 €	-----	0,00 €
040	Amortissements	552 064,84 €	548 424,39 €	-----	-3 640,45 €
041	Opérations patrimoniales	541 831,54 €	181 830,94 €	-----	-360 000,60 €
	Total de l'exercice	9 605 836,75 €	4 881 560,22 €	4 708 422,86 €	-15 853,67 €
021	Virement de la section de fonctionnement	2 881 911,35 €	-----	-----	2 881 911,35 €
001	Excédent d'investissement reporté	2 832 027,34 €	2 832 027,34 €	-----	0,00 €
	Total recettes	15 319 775,44 €	7 713 587,56 €	4 708 422,86 €	-2 897 765,02 €
			12 422 010,42 €		

Les recettes se détaillent ainsi :

Les principales subventions d'investissement reçues :

- Subvention pour la réhabilitation de l'ancienne école Hélène Boucher en Maison des Arts et de la Musique :

METROPOLE : 181 951,43 euros (solde)

ETAT (DSIL) : 291 961,75 euros (solde)

ETAT (Réserve parlementaire – 1^{ère} tranche) : 19 000,00 euros (solde)

ETAT (Réserve parlementaire – 2^{ème} tranche) : 19 000,00 euros (solde)

REGION : 127 009,38 euros (solde)

DEPARTEMENT : 192 500,00 euros (solde)

- Subvention pour la rénovation thermique de l'Hôtel de Ville :

ETAT (DETR) : 68 862,57 euros (solde)

- Subvention pour le remplacement des huisseries du Centre des Finances Publiques :

ETAT (DETR) : 8 400,05 euros (solde)

- Subvention pour les travaux d'aménagement et les reprises de concessions au cimetière :

ETAT (DETR) : 1 237,50 euros (acompte)

- Subvention pour les travaux à l'église :

ETAT (DETR) : 2 245,64 euros (acompte)

- Subvention pour l'acquisition de mobilier à la Médiathèque :

ETAT (DRAC) : 4 067,00

- Subvention pour l'acquisition de matériel scénique au CCV :

REGION : 23 075,00 euros

Le chapitre "dotations et fonds propres" enregistre le produit du fonds de compensation de la T.V.A. versé par l'Etat en remboursement de la T.V.A. des investissements mandatés en 2017 (387 427,84 euros), ainsi que le produit des taxes d'urbanisme (taxes d'aménagement).

b. Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement s'élèvent à **4 941 787,51 €** et les restes à réaliser à **9 779 705,85 €** pour une prévision budgétaire de **15 319 775,44 €**.

CHAPITRES	Prévisions	Réalisations	Restes à réaliser	Différence	
Investissement courant et emprunts					
20	Immobilisations incorporelles	57 553,00 €	34 295,20 €	19 560,00 €	3 697,80 €
21	Immobilisations corporelles	1 103 393,30 €	319 438,99 €	732 429,21 €	51 525,10 €
23	Immobilisations en cours	153 183,96 €	0,00 €	153 183,96 €	0,00 €
13	Subventions d'investissement reçues	1 470,00 €	1 468,00 €	0,00 €	
16	Remboursement de la dette en capital	300 000,00 €	146 943,42 €	0,00 €	153 056,58 €
27	Autres immobilisations financières	761 600,00 €	347 162,00 €	414 438,00 €	0,00 €
020	Dépenses imprévues	30 000,00 €	0,00 €	0,00 €	30 000,00 €
	Sous total	2 407 200,26 €	849 307,61 €	1 319 611,17 €	238 279,48 €
Opérations					
1001	Programme d'accessibilité des bâtiments	158 001,43 €	2 499,84 €	155 501,59 €	0,00 €
1101	Reconversion du site SPIE	2 219 806,81 €	2 060 207,86 €	159 598,95 €	0,00 €
1401	Reconversion du site Asturienne	83 254,02 €	5 899,86 €	77 354,16 €	0,00 €
1501	Maison des Arts et de la Musique	28 594,95 €	23 557,69 €	5 037,26 €	0,00 €
1502	Reconversion du site Hangard	52 000,00 €	0,00 €	52 000,00 €	0,00 €
1601	Realisation d'une piscine	7 421 768,57 €	504 201,03 €	6 917 567,54 €	0,00 €
1602	Installation systèmes alarmes tous bâtiments	23 665,82 €	0,00 €	23 665,82 €	0,00 €
1603	Rénovation école Andersen	1 188 413,94 €	1 041 178,57 €	147 235,37 €	0,00 €
1701	Rénovation de l'église	26 847,40 €	6 955,77 €	19 891,63 €	0,00 €
1702	Installation systèmes alarmes incendie tous bâtiments	8 800,46 €	0,00 €	8 800,46 €	0,00 €
1801	Acquisition d'aires de jeux	202 834,40 €	0,00 €	202 834,40 €	0,00 €
1802	Travaux désamiantage tous bâtiments	40 000,00 €	0,00 €	40 000,00 €	0,00 €
1901	Rénovation des gymnases	780 000,00 €	129 392,50 €	650 607,50 €	0,00 €
	Sous total	12 233 987,80 €	3 773 893,12 €	8 460 094,68 €	0,00 €
Opérations d'ordre					
040	Amortissements	136 755,84 €	136 755,84 €	-----	0,00 €
041	Opérations patrimoniales	541 831,54 €	181 830,94 €	-----	360 000,60 €
	Total opérations d'ordre	678 587,38 €	318 586,78 €	-----	360 000,60 €
	Total des dépenses	15 319 775,44 €	4 941 787,51 €	9 779 705,85 €	598 280,08 €
			14 721 493,36 €		

Les immobilisations incorporelles correspondent à l'acquisition de logiciels informatiques et à des frais de maîtrise d'œuvre.

Les immobilisations corporelles correspondent à l'acquisition de matériels et à la réalisation de travaux achevés.

Le chapitre des immobilisations en cours comptabilise les travaux en cours de réalisation, (hors opérations d'investissement votées)

Les opérations d'investissement concernent des travaux individualisés dans le budget afin d'obtenir une meilleure lisibilité.

Le chapitre 16 correspond au remboursement de la dette en capital.

B. REPARTITION PAR FONCTION

Cette répartition donne les résultats suivants :

		Dépenses d'investissement		Recettes d'investissement	
FONCTIONS		Montants	%	Montants	%
0	Services généraux - Adm. publique locale	72 207,60 €	1,46%	82 134,68 €	1,06%
1	Sécurité et salubrité publique	17 319,85 €	0,35%	0,00 €	0,00%
2	Enseignement et formation	1 124 825,17 €	22,76%	0,00 €	0,00%
3	Culture	65 706,95 €	1,33%	858 564,60 €	11,13%
4	Sports et jeunesse	696 711,70 €	14,10%	0,00 €	0,00%
5	Interventions sociales et santé	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%
6	Famille	2 125,75 €	0,04%	0,00 €	0,00%
7	Logement	6 955,77 €	0,14%	2 245,64 €	0,03%
8	Aménagement et service urbain	2 270 304,52 €	45,94%	496 979,00 €	6,44%
01	Non ventilables	685 630,20 €	13,88%	6 273 663,64 €	81,34%
	TOTAL	4 941 787,51 €	100,00%	7 713 587,56 €	100,00%

C. RESULTAT D'INVESTISSEMENT

Résultat d'investissement arrêté au compte administratif 2019

Le résultat d'investissement de l'exercice s'élève à – **60 227,29 €**, auquel il faut ajouter l'excédent reporté de l'exercice précédent s'élevant à **2 832 027,34 €**, ainsi que le solde des restes à réaliser de l'exercice 2019 (RAR recettes – RAR dépenses) d'un montant de – **5 071 282,99 €**.

Le résultat d'investissement à la clôture de l'exercice est de - 2 299 482,94 €.

Section d'investissement	
<i>Recettes (A)</i>	4 881 560,22 €
<i>Dépenses (B)</i>	4 941 787,51 €
<i>Résultat de l'exercice (A-B)= C</i>	-60 227,29 €
<i>Résultat exercice précédent (D)</i>	2 832 027,34 €
<i>Solde d'exécution 2019 (C+D)=E</i>	2 771 800,05 €
<i>Restes à Réaliser (Excédent (+) ou besoin de financement (-) = F</i>	-5 071 282,99 €
<i>Résultat à la clôture 2019 (E + F)</i>	-2 299 482,94 €

Le compte administratif présente donc un **besoin de financement** nécessitant une affectation obligatoire du résultat de fonctionnement en recettes d'investissement lors du vote du budget supplémentaire 2020 à l'article 1068, d'un montant de **2 299 482,94 €**.

AFFECTATION DES RESULTATS	PROPOSITION
Résultat de fonctionnement de l'exercice 2019 (A)	2 338 609,39 €
Résultat antérieur reporté (B)	2 349 530,35 €
Résultat de fonctionnement à affecter (C = A + B)	4 688 139,74 €
Résultat d'investissement de l'exercice = D	-60 227,29 €
Solde d'exécution d'investissement reporté (E)	2 832 027,34 €
Solde des restes à réaliser d'investissement 2019 (F)	-5 071 282,99 €
Besoin de financement de la section d'investissement (G = D+E+F)	-2 299 482,94 €
Affectation du résultat de fonctionnement (C) en réserve (compte 1068) (H = au minimum G)	2 299 482,94 €
Report en Fonctionnement (I = C – H)	2 388 656,80 €

III / RESULTAT GLOBAL

Résultat global arrêté au Compte Administratif 2019

A la clôture de l'exercice 2019, après intégration des résultats de l'exercice 2018 et correction des restes à réaliser, le budget de la Ville de Déville lès Rouen présente :

- un excédent de fonctionnement de 4 688 139,74 €
- un déficit d'investissement de 2 299 482,94 €

Soit un excédent global du budget de la Ville de **2 388 656,80 €**, qui a permis de poursuivre le financement des projets à l'occasion du vote du Budget Supplémentaire 2020.

Pour mémoire, l'excédent global du budget de la Ville était de **2 349 530,35 €** à la clôture de l'exercice 2018.